

Le groupe relais de Versailles joue les touristes à Paris



Pour sa sortie de rentrée, le groupe relais de Versailles avait organisé le 28 septembre dernier une escapade touristique à Paris. Claudine, Marie-Isabelle, Christophe, Denis et Dominique accompagnés par Agnès, Brigitte, Christian et Christine se sont retrouvés à 11h au pied de la Tour Eiffel pour la visiter puis faire une croisière commentée sur la Seine.

Nous sommes montés directement au deuxième étage. Là-haut, à 115 m de hauteur, ni trop haut, ni trop bas, la vue est l'une des plus belles de Paris et permet de découvrir les principaux monuments et bâtiments parisiens. Nous nous sommes amusés à reconnaître vers l'ouest le palais de Chaillot, les tours de la Défense, vers le nord les verrières du Grand Palais, le musée du quai Branly, les coupoles dorées de la nouvelle cathédrale orthodoxe, le dôme des Invalides, loin là-bas dans le nuage le sacré cœur, vers l'est à nos pieds le champ de mars et la tour Montparnasse derrière l'école militaire puis vers le sud/ sud-ouest le mont valérien et les rondeurs de la maison de la radio

Nous sommes ensuite descendus au 1^{er} étage où il y avait beaucoup moins de monde. C'est là que nous avons pu tester le plancher de verre offrant une vue vertigineuse sur le sol situé 57 mètres plus bas.

Après un sympathique pique-nique dans les jardins du champ de Mars, à peine gâché par un petit crachin, nous avons embarqué pour une croisière commentée d'une heure qui nous a conduit au-delà de la cathédrale Notre Dame jusqu'aux îles Saint Louis et de la Cité.

La journée s'est terminée vers 16h30 autour d'un verre en attendant les PAM.

Accessibilité

La tour Eiffel est parfaitement accessible jusqu'au 2nd étage pour les personnes en fauteuil. L'entrée dans l'enceinte sécurisée est prioritaire. Les contrôles d'accès sont stricts : pas de couverts, pas d'outils, pas de canettes de boisson Les ascenseurs accessibles sont ensuite signalés. Pour ce qui nous concerne, nous avons pris l'ascenseur de l'aile nord.

Pour les « bateaux parisiens », le nombre de fauteuil était limité à 4. Le positionnement des fauteuils au milieu de l'allée limitait la visibilité. Les autres compagnies peuvent avoir des règles d'accès différentes. Il conviendra dans tous les cas de bien se renseigner à l'avance sur les modalités d'accès au quai, au bateau et aux sanitaires en se faisant préciser les limites de visibilité.

Grand merci aux personnels de la tour Eiffel et des « bateaux parisiens » pour leur gentillesse et l'aide apportée.

Tarifs

Le tarif pour la visite de la tour Eiffel (2nd étage) est 4 euros pour la personne en situation de handicap ainsi que pour son accompagnateur.

Pour la croisière, nous avons pu bénéficier du tarif associatif (10,2 euros au lieu de 15 euros) pour le groupe.

Plus d'informations

<http://www.toureffel.paris/>

<https://www.bateauxparisiens.com/>

Parcs et places de stationnements adaptés : <https://www.parisinfo.com/paris-pratique/visiter-paris-avec-un-handicap/infos/guides/transports-et-handicap-se-deplacer-a-paris/parcs-et-places-de-stationnement-adaptes/parcs-et-places-de-stationnement-adaptes>